

Mairie de BLAY

14400 BLAY

Tél / Fax 02.31.22.36.75

Département du Calvados
Canton de Trévières

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 3 AVRIL 2015**

Convocation du : 30 Mars 2015

Nombre de conseillers :

Elus : 10

Présents : 8

Pris part à délibération : 8

L'an deux mille quinze, le 3 Avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Maire-Adjoint, Mesdames Noëlle GERONIMI, Marie-Paule CAMBRON, Elisabeth ETIENNE, Messieurs Alexandre GOURBIN, Damien JUMEAU, William THAREAU Conseillers Municipaux

Absents : Monsieur Stéphane RIZZO, et Madame Céline SIMON Conseillers Municipaux.

Secrétaire de Séance : Monsieur Damien JUMEAU

Approbation et signature du registre

ORDRE DU JOUR

FINANCES :

- Modificatif du budget gîtes 2015 – DCM

DCM 24-2015 - COMPTE ADMINISTRATIF – GITES 2014

ANNULE et REMPLACE LA DELIBERATION N° 07-2015

Monsieur le Maire explique que le report de l'année 2013 n'a pas été pris en compte dans les comptes de 2014 Ce report de 15 116.85 €uros s'ajoute au résultat de 4 559.03 €uros.

Le budget gîtes est donc révisé avec un résultat final 2014 de 46 749.72 €uros.

Le compte administratif des gîtes de la commune se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES 2014	9 081.68	4 873.92	13 955.60
RECETTES 2014	28 126.67	24 549.80	52 676.47
RESULTATS 2014	19 044.99	19 675.88	38 720.87
REPORT 2013	38 670.21	- 30 641.36	8 028.85
CLOTURE 2014	57 715.20	- 10 965.48	46 749.72

Monsieur Philippe LAUNAY, Maire, ne prenant pas part au vote sort de la salle.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- ACCEPTE : Le Compte Administratif des Gîtes de la Commune de Blay pour l'année 2014 présentant un résultat de clôture de 46 749.72 €, pour un excédent de 57 715.20 € en Fonctionnement et un déficit de – 10 965.48 € en Investissement.

DCM 25-2015 - COMPTE DE GESTION – GITES DE LA COMMUNE DE BLAY – 2014

ANNULE et REMPLACE LA DELIBERATION N° 10-2015

Le compte de gestion de l'année 2014 du budget des Gîtes de la Commune de Blay établi par le Trésorier est présenté à l'ensemble du Conseil Municipal. Il est en concordance avec le Compte Administratif.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- ACCEPTE : Le compte de gestion des gîtes de la commune de Blay de l'année 2014, établi par le Trésorier.

**DCM 26-2015 - BUDGET GITES DE LA COMMUNE DE BLAY
AFFECTATION DE RESULTAT 2014**

ANNULE et REMPLACE LA DELIBERATION N° 13-2015

Considérant que les résultats issus du Compte Administratif 2014 sont les suivants :

Investissement : Déficit d'investissement reporté de l'année 2013 Excédent d'investissement de l'année 2014 TOTAL DEFICIT DE CLOTURE 2014	 - 30 641.36 € 19 675.88 € - 10 965.48 €
Fonctionnement : Excédent de fonctionnement reporté de l'année 2013 Excédent de fonctionnement de l'année 2014 TOTAL EXCEDENT DE CLOTURE 2014	 38 670.21 € 19 044.99 € 57 715.20 €
Considérant que les restes à réaliser sur l'exercice 2014 s'établissent ainsi : Dépense d'investissement reportée Reste à réaliser en dépense. Solde Besoin de financement	 - 10 965.48 € 0.00 € - 10 965.48 € - 10 965.48 €

Considérant, par conséquent, que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'établit ainsi.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- DECIDE : d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à la section d'investissement (1068)	00.00 €
Excédent de fonctionnement 2014	57 715.20 €
Report de déficit de l'investissement 2014	- 10 965.48 €
Affectation su solde disponible En report à nouveau de la section de fonctionnement (ligne 002 – recette fonctionnement)	8 594.77 €
Investissement (Ligne 21 – recette investissement)	20 116.85 €

DCM 27-2015 - BUDGET GITES DE LA COMMUNE DE BLAY 2015

ANNULE et REMPLACE LA DELIBERATION N° 22-2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif des gîtes de la commune de Blay pour l'année 2015 :

Les dépenses d'investissement 2015 se feront sur :

- ravalement de la façade du gîte N° 1252,
- ajout de graviers dans la cour,
- mobiliers, réfection des cabines de douche des gîtes N° 440 et N° 441

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	29 094.77 €	29 094.77 €
INVESTISSEMENT	20 116.85 €	20 116.85 €

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- ACCEPTE : Le budget 2015 présenté par Monsieur Le Maire pour les gîtes de la commune.

Fin de séance 22h00

Philippe LAUNAY	Luc BEAUBRAS
William THAREAU	Noëlle GERONIMI

Elisabeth ETIENNE	Damien JUMEAU
Marie-Paule CAMBRON	Alexandre GOURBIN